Le Sénat tchèque autorise la ratification du Traité de Lisbonne

Article rédigé par Le Fil, le 14 mai 2009

Mercredi 6 mai, par 54 voix sur 81, les sénateurs tchèques ont approuvé le traité de Lisbonne et autorisé le président de la République tchèque à signer l'acte de ratification. Cette majorité est plus importante que celle qui était attendue, et dépasse sensiblement le seuil nécessaire des trois cinquièmes qui était de 49.

Ainsi, partout en Europe, toutes les instances qui avaient à délibérer se sont prononcées ; seuls les Irlandais ont rejeté le traité par referendum en 2008. Les procédures ne sont pourtant pas tout à fait terminées. Deux cours constitutionnelles doivent encore se prononcer sur la conformité du traité de Lisbonne avec leurs constitutions respectives : la Cour constitutionnelle allemande dont la décision est attendue pour les mois de juin ou juillet ; la Cour constitutionnelle tchèque qui sera probablement saisie par les adversaires du traité. Ensuite trois présidents devront apposer leur signature : le président de la République Fédérale d'Allemagne, qui ne fait pas de doute si la Cour valide le traité ; le président de la République de Pologne, M. Lech Kaczynski dont les réticences sont connues ; le président de la République tchèque, M. Vaclav Klaus, qui s'est affiché comme un adversaire déterminé du traité depuis longtemps.

La capacité qu'auraient ces deux derniers de refuser de signer alors que tous les obstacles parlementaires et juridiques auraient été levés est incertaine : ils manqueraient certainement de soutien politique pour résister durablement aux pressions de leurs partenaires.

Reste la question irlandaise : lors du sommet européen de décembre 2008, le gouvernement irlandais s'est engagé à soumettre de nouveau le traité de Lisbonne aux électeurs, moyennant quelques garanties supplémentaires, notamment quant à la neutralité du pays, ajoutées non dans le traité lui-même qui est intangible depuis la clôture des négociations, mais sous forme de déclarations.

L'issue d'un nouveau referendum est toutefois incertaine, tant le contexte a changé du fait de la crise financière. Non seulement le comportement du gouvernement irlandais qui a volé au secours de ses banques sans ménager les intérêts des autres pays a été stigmatisé par ses partenaires, mais la montée rapide du chômage et la fragilisation de l'économie irlandaise ne peuvent que peser sur l'opinion publique. Enfin, beaucoup dépendra du succès des listes "Libertas" dont le promoteur, Declan Ganley, fut le leader du "non" irlandais.
